

## SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

### Séance du 02 juillet 2020

Membres en exercice : 34	Date de la convocation: 25/06/2020
Présents : 17	<i>L'an deux mille vingt et le deux juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la</i>
Dont Présents non votants : 0	<i>présidence de Monsieur Jean ARCAS</i>
Représentés : 1	<b>Présents :</b> Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Gérard BARO, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Bernard BOSCH, Francis BOUTES, Marie-Aline EDO, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Martine GIL, Jean-Christophe PETIT, Marie-Pierre PONS, Yves ROBIN, Luc SALLES, Bernard VIDAL, Philippe VIDAL
Votants: 18	
Pour: 18	
Contre: 0	<b>Représentés:</b> Kléber MESQUIDA par Marie-Pierre PONS
Abstentions: 0	<b>Présents non votants :</b>
	<b>Excusés:</b> Josian CABROL, Yvan CASSILI, Guillaume DALERY, Elisabeth DAUZAT, Norbert ETIENNE, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUUDO, Vincent GAUDY, Audrey IMBERT, Christophe MORGÓ, Martine OLMOS, Marie PASSIEUX, Pierre POLARD, Sylvie QUEROL, Catherine REBOUL, Hedwige SOLA
	<b>Absents:</b>

#### Objet: Rapport d'activités 2019

Territoire de projet regroupant cent-deux communes de l'ouest héraultais, pour une population de près de 80 000 habitants, le Pays Haut Languedoc et Vignobles est organisé sous forme de syndicat mixte ouvert, dont les membres statutaires sont les quatre communautés de communes du territoire (Grand Orb – Sud Hérault – Les Avant-Monts – Du Minervois au Caroux) et le Département de l'Hérault. Conçu comme une agence de développement territorial, le Pays intervient ainsi dans les domaines de la Santé, de la Culture, de l'Habitat, du Développement Durable et de la Transition Énergétique, de l'Économie d'entreprise et agricole, du Patrimoine et du Tourisme.

Le Pays intervient, de manière générique, aux quatre niveaux complémentaires suivants :

1. en simple ingénierie auprès des porteurs de projet, publics et privés, sous forme de conseil et d'appui technique au montage d'un projet et à sa réalisation ;
2. en intervention plus directe dans le cadre de dispositifs d'intervention technique et financière que le Pays a progressivement mis en place, depuis sa création, au bénéfice d'opérateurs publics et privés du territoire ;
3. en maîtrise d'ouvrage sur opérations de nature supra-communautaire nécessitant un portage, une animation et une coordination spécifiques ;
4. en assistance à maîtrise d'ouvrage en référence aux domaines d'intervention du Pays.

Plusieurs dispositifs d'intervention se sont progressivement mis en place, soit à l'échelle du Pays soit plus territorialisés, animés et gérés directement par le Pays ; en 2019, on note :

- **Sur le Pôle Cohésion Sociale**  
le Programme d'Intérêt Général couplé d'une opération façades « Colorons le Pays » : accompagnement, montage et suivi des dossiers ;  
le Développement durable et la transition énergétique ;  
le Contrat Local de Santé avec l'élaboration du nouveau contrat de santé ;  
l'Orchestre de Pays.
- **Sur le Pôle Développement Économique**  
l'économie d'entreprises et agricoles avec le développement de la filière des Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales.  
la mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial.  
la mise œuvre de projets structurants ou de démarche thématique comme le Pôle de pleine nature « Montagnes du Caroux » ;

la mise en œuvre d'une politique de labels : le label Vignobles & Découvertes « Minervois, Saint-Chinian, Faugères en Haut Languedoc » ;  
le label « Pays d'Art et d'Histoire » ;  
l'Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian ».

Par ailleurs, le Pays assure le portage du programme européen Leader dédié au tourisme et au patrimoine et le programme d'Approches Territoriales Intégrées. Le Département s'engage également sur différentes opérations sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles et notamment sur l'ingénierie.

Grâce aux politiques contractuelles :

Contrat Région / Pays Haut Languedoc et Vignobles ;

Contrat de ruralité : État/Territoire du Haut Languedoc et Vignobles ;

et les différents programmes menés, ce sont plus de 7 682 704 M € qui ont été injectés dans l'économie du territoire en 2019.

Globalement, l'action du Pays représente, pour 2019 :

plus de 800 conseils techniques ;

plus de 500 interventions en ingénierie et/ou assistance technique jusqu'à l'instruction ;

plus de 200 animations, événements et temps de rencontres sur le territoire.

Le Président prie l'assemblée de bien vouloir prendre acte de ce rapport d'activités 2019.

Oùï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le comité syndical prend acte de ce rapport d'activités 2019.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Cessenon-sur-Orb le 02 juillet 2020

Le Président,  
Jean ARCAS

